

# Échos

### **Pesticides cancérigènes : La France interdit la vente de cerises traitées au diméthoate**

Le ministère français de l'Agriculture a annoncé, le 15 avril dernier, l'interdiction de "la commercialisation en France de cerises provenant de pays utilisant le diméthoate afin de protéger les consommateurs", rapporte le journal Le Monde. En ce début de campagne de la cueillette, les arboriculteurs français craignent d'être défavorisés à cause de l'interdiction unilatéralement par la France de ce produit chimique au mois de février 2016 (cancérigène). Le diméthoate est déjà interdit en Espagne et en Italie. La France n'a pas attendu la réponse à sa demande d'interdiction de cette molécule dans l'Union européenne (UE), formulée devant la commission de Bruxelles. Notons que les pouvoirs publics dans ce pays ont déjà recouru à la clause de sauvegarde (prévue dans le fonctionnement de l'UE) en 2012 pour interdire l'insecticide Cruiser, jugé dangereux pour les abeilles.

**R. S.**

### **Efficacité énergétique dans les programmes de logement : Tebboune avoue l'incapacité des pouvoirs publics**

Ceux qui suivent les questions énergétiques savent que le fameux programme d'un million de logements à réaliser selon des normes d'efficacité énergétique ne décolle pas. Inclus dans la contribution algérienne pour la CoP21, ces logements moins consommateurs d'énergie semblent être aussi "utopiques" que les fameux 22 gigawatts d'énergies recouvrables — dixit monsieur Bouterfa, le PDG de Sonelgaz. En effet lors de son passage au Sénat, le jeudi 14 avril 2016, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a reconnu "la difficulté d'intégrer les normes d'efficacité énergétique dans les programmes du secteur en raison de leur coût élevé et de la priorité accordée à la résolution de la crise de logement".

Ajoutant que "les coûts de réalisation de logements à efficacité énergétique dépassent le coût de réalisation de logements ordinaires de 15 à 25 %, en fonction des régions. Notre objectif est d'exploiter les ressources financières disponibles pour réaliser un nombre important de logements et mettre un terme à la crise". Le ministre s'est même interrogé sur la capacité de ces programmes de logements à haute efficacité énergétique à réduire la consommation de l'énergie. Sidérant tout de même pour un ministre qui a participé, approuvé et défendu dans un passé récent ce programme, adopté en Conseil des ministres sous la présidence du chef de l'Etat en janvier 2015.

**R. S.**